

Image not found or type unknown



SALAIRE PAIEMENT PARTIEL -RESTE EN LIQUIDE

Par **charlotte**, le **16/10/2008** à **22:54**

LE PATRON NOUS VERSE LE 3, 4 DU MOIS UN SALAIRE PARTIEL EN CHEQUE,; IE RESTE EST DONNE EN LIQUIDE DE LA CAISSE DU MAGASIN AU FUR ET A MESURE DES RENTREES; EST-CE NORMAL , AVEZ-VOUS UNE REFERENCES JURIDIQUES A M'INDIQUE ?